

Procédure

Dans Optim'BTP, l'utilisation et le renouvellement du contrat de maintenance sont soumis à un code d'activation annuel.

Vous avez 3 mois après la date de renouvellement pour faire votre demande de code sans être bloqué. Un message en bas de l'écran vous informe du nombre de jours restant avant le blocage.

Pour de ne pas être bloqué : Cliquez sur le point d'interrogation en haut à droite => A propos d'Optim'BTP ou sur le lien rouge apparu sur l'écran.

Cliquez sur "Demande de code pré renseignée".

Envoyez par mail à votre distributeur le fichier PDF qui s'affiche.

